



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **ALGI-FONTAINE 2L**

Code du produit : 402

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Traitement bactéricide et  
algicide pour fontaine

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : 2L Chimie

Adresse : 1 rue de la touche.41500.Avaray.France.

Téléphone : +33 (0)6 83 36 14 76.

Email: [2lchimie@orange.fr](mailto:2lchimie@orange.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification GHS

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Oral.

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aquatique aiguë, catégorie 1.

#### Etiquetage GHS

Symbole(s) :



Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger :

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements

P304 + P340

contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position

P305 + P351 + P338

où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P310

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :  
P405 Garder sous clef

Conseils de prudence - Elimination :  
P501 Eliminer le contenu/réceptif dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

#### Classification selon les directives européennes des substances ou préparations dangereuses

##### Catégories de danger des substances et des mélanges

Corrosif.  
Nocif.  
Dangereux pour l'environnement.

##### Indications de risques pour l'homme et l'environnement

Provoque des brûlures.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

##### Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucune donnée n'est disponible.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Nom chimique	CAS-No.	Classification GHS	Concentration [%]
C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride	68424-85-1	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400	>= 10 - < 25

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

### SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Une attention médicale immédiate est nécessaire.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais.  
Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les blessures non traitées contre la corrosion de la peau guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.  
Obtenez immédiatement des soins médicaux. Continuer à rincer pendant le transport.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'œil intact.  
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.  
De petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.

Ingestion : Se rincer la bouche avec de l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.  
Ne pas faire vomir! Peut causer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.

#### Notes au médecin traitant

Symptômes : Aucune information disponible.  
Risques : Aucune information disponible.  
Traitement : Aucune information disponible.

## **SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie / Risques spécifiques provenant des produits chimiques : Ne pas laisser le ruissellement de lutte contre l'incendie entrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
- Informations supplémentaires : Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément. Celle-ci ne doit pas être déversée dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

## **SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.
- Précautions pour l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.  
Si le produit contamine les rivières et les lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.
- Méthodes de nettoyage / : Recueillir avec un matériau absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Méthodes de confinement : universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Conseils supplémentaires : Pour la protection individuelle, voir section 8.

## **SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Manipulation**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour la protection individuelle, voir section 8.  
Fumer, manger et boire devrait être interdite dans la zone d'application.  
Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

### **Stockage**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Autres données : Pas de décomposition si stocké et utilisé comme indiqué.

## **SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Composants avec des valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **Contrôles d'ingénierie**

Système efficace de ventilation par aspiration.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

### **Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire avec un filtre homologué.
- Protection des mains : Néoprène  
Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran facial et des vêtements de protection.  
Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection sûres d'hygiène

FICHE DE DONNEES DE SECURITE(Reglement  
(CE) n ° 1907/2006-REACH) Version 1.3  
(18/03/2016)  
NOM : ALGI-FONTAINE 2L - 1402

: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

**Contrôles d'exposition environnementale**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Si le produit contamine les rivières et les lacs ou égouts, informer les autorités compétentes.

**SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence**

Forme : Liquide  
Couleur : Incolore  
Odeur : Jaune clair  
: Caractéristique  
Seuil de l'Odeur : Pas de données disponibles

**Données de sécurité**

Point d'éclair : Pas de données disponibles  
Température d'inflammation : Pas de données disponibles  
Décomposition thermique : Pas de données disponibles  
Limite inférieure d'explosivité : Non applicable  
Limite supérieure d'explosivité : Non applicable  
Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable  
Propriétés oxydantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.  
Température d'auto-inflammation: Pas de données disponibles  
pH : 8  
Point / intervalle de fusion : Pas de données disponibles  
Point / intervalle d'ébullition : Pas de données disponibles  
Pression de vapeur : Pas de données disponibles  
Densité : 0.993  
Solubilité dans d'autres solvants : Soluble dans le 2-propanol.  
Solubilité dans l'eau : Soluble  
Coefficient de partage : Pas de données disponibles  
n-octanol/eau  
Viscosité dynamique : Pas de données disponibles  
Viscosité cinématique : Pas de données disponibles  
Densité de vapeur relative : Pas de données disponibles  
Taux d'évaporation : Pas de données disponibles

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit

**SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE**

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil.  
Matières à éviter : Aucun(e) connu(e).  
Produits de décomposition : Pas de produits de décomposition dangereux connus.

FICHE  
DE  
DONNE  
ES DE  
SECURI  
TE(Regle  
ment  
(CE) n °  
1907/200  
6-  
REACH)  
Version  
1.3  
(18/03/20  
16)  
NOM :  
ALGI-  
FONTAI  
NE 2L -  
1402

dangereux

Décomposition thermique : Pas de données disponibles.

Stabilité chimique et réactions : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.  
dangereuses

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur le produit

#### Résumé des risques

Inhalation : L'inhalation d'aérosols peut provoquer une irritation des muqueuses.  
La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Peau : Les symptômes peuvent être retardés.  
Corrosif pour la peau.

Yeux : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.  
Provoque des brûlures aux yeux.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des brûlures.

#### Evaluation toxicologique

Informations supplémentaires : Aucune donnée n'est disponible.

#### Résultat des tests

Toxicité aiguë par voie orale : LD50: 795 mg / kg  
Espèce: rat

### Données toxicologiques pour les composants

#### Résultat des tests

#### Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chlorure

Toxicité aiguë par voie orale : DL50:> 300 - 2 000 mg / kg  
Espèce: rat

Irritation de la peau : Résultat: Provoque des brûlures.

Sensibilisation : Résultat: non sensibilisant.

#### Mutagenicité sur cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Test de Ames

Résultat: négatif

Essai cytogénétique in vitro dans cellules CHO:  
Résultat: n'induit pas d'aberrations chromosomiques.

Test de mutation génique in vitro (cellules CHO) :  
Résultat: négatif

## SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Informations sur le produit

#### Evaluation écotoxicologique

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans le cas d'une manipulation ou d'une  
supplémentaire élimination non professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Résultats des tests

#### Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Le produit contient uniquement des substances facilement biodégradables.

### Composants

#### Evaluation écotoxicologique

#### Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance n'est pas considérée comme une substance PBT (Persistant Bioaccumulation Toxic)  
Cette substance n'est pas considérée comme vPvB (Very Persistent Very Bioaccumulating)

### Résultat des tests

#### Composant: C12-C16 alkylbenzyltriméthylammonium chloride

#### Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poisson : CL50: 0,85 mg / l  
Temps d'exposition: 96 h  
Espèce: Poisson  
Toxicité pour la daphnie et les : CE50: 0,015 mg / l  
autres invertébrés aquatiques Temps d'exposition: 48 h  
Espèce: Daphnia magna (puce d'eau)  
Toxicité pour les algues : IC50: 0,03 mg / l  
Temps d'exposition: 72 h  
Espèce: algues  
M-Factor : 10

#### Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation : Pas de données disponibles  
Mobilité : Pas de données disponibles  
Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
> 60% BOD, 28 jours, test en bouteille fermée (OECD 301D).

#### Informations écologiques supplémentaires

Demande biochimique en : Pas de données disponibles  
oxygène (BOD)

## SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Le produit ne doit pas être autorisé à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisé.  
Déchets dangereux.

Emballages contaminés : Contenants restant vides. Eliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR/RID

Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.  
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)  
Classe : 8

Groupe d'emballage : II  
Etiquettes : 8  
Dangereux pour l'environnement : Oui

**IATA**

Numéro ONU : 1760  
Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.  
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : II  
Etiquettes : 8  
Instruction d'emballage : 855  
(avion cargo)  
Instruction d'emballage : 851  
(avion de ligne)  
Instruction d'emballage (LQ) : Y840  
Dangereux pour l'environnement : Oui

**IMDG**

Numéro ONU : 1760  
Nom d'expédition : Liquide corrosif, n.s.a.  
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)  
Classe : 8  
Groupe d'emballage : II  
Etiquettes : 8  
EmS Numéro 1 : F-A  
EmS Numéro 2 : S-B  
Polluant marin : Oui  
(Chlorure d'ammonium quaternaire alkyle)

**SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Statut de notification**

CH INV : Oui (listing positif)  
La formulation contient des substances inscrites à l'Inventaire suisse.  
US.TSCA : Oui (listing positif)  
Toutes les substances chimiques de ce produit figurent dans l'inventaire TSCA ou conformément à une exemption de l'inventaire TSCA.  
DSL : Oui (listing positif)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne DSL.  
AICS : Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.  
NZIoC : Non (listing négatif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.  
ENCS : Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.  
ISHL : Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.

KECI : Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.

PICCS : Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.

: Oui (listing positif)  
Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire.

Pour l'explication des abréviations voir paragraphe 16.

Informations supplémentaires : Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) No.648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et seront mis à leur disposition à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

### Texte intégral des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Explications des abréviations possibles mentionnées à la section 2

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique.  
vPvB Très persistant et très bioaccumulable.

### Explication sur le statuts de notification

CH INV Switzerland. New notified substances and declared preparations  
US.TSCA United States TSCA Inventory  
DSL Canadian Domestic Substances List (DSL)  
AICS Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)  
NZIoC New Zealand. Inventory of Chemical Substances  
ENCS Japan. ENCS - Existing and New Chemical Substances Inventory  
ISHL Japan. ISHL - Inventory of Chemical Substances (METI)  
KECI Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)  
PICCS Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)  
IECSC China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)